



**Collège des Doyens des Facultés
de Médecine**

**des Universités de la Communauté
française de Belgique**

Contact :

Mme Maggy BLONDEL

Tel. 32.2.5556795 Fax 32.2.5556798

Maggy.blondel@ulb.ac.be

Décanat de la Faculté de Médecine

Université Libre de Bruxelles

Route de Lennik 808 – CP 610

1070 ANDERLECHT

**Communiqué de presse sur les résultats des examens de
1^{er} BAC Médecine de janvier 2014 en Communauté française.
Collège des Doyens de Médecine – 14 février 2014**

I. PREAMBULE: HALTE AUX COMPARAISONS ENTRE FACULTES.

II. LES INSCRIPTIONS 2013-2014 EN BA1 MEDECINE EN DIMINUTION EN COMMUNAUTE FRANÇAISE

III. LES RESULTATS DES EXAMENS DE JANVIER 2014 SONT ENCOURAGEANTS

IV. LES RESULTATS DES ETUDIANTS EN ETALEMENT DEMONTRENT L'INTERET DU SYSTEME.

V. CONCLUSIONS

I. PRÉAMBULE : HALTE AUX COMPARAISONS ENTRE FACULTES.

Le Collège des Doyens s'est réuni ce 14 février 2014 pour examiner les résultats des examens dispensatoires que tous les étudiants en 1^{ère} année de médecine en Communauté française ont présenté au cours de ce mois de janvier.

A l'unanimité, les doyens des 5 universités organisant les Bac de médecine s'accordent pour communiquer les résultats de façon globale et non université par université afin d'éviter toute interprétation erronée.

Erronée puisque ni les programmes, ni les approches pédagogiques, ni les populations d'étudiants ni les stratégies des universités ne sont identiques. Cela s'est d'ailleurs très bien illustré l'année passée par des écarts entre universités bien moindres lors de la clôture de l'année qu'après les examens dispensatoires de janvier.

Les doyens regrettent les comparaisons qui mettent les universités sous pression pour « produire les meilleurs chiffres » puisque le financement est actuellement en enveloppe fermée et attribué au nombre d'étudiants, ce qui comporte un véritable risque de diminution des exigences et donc de qualité, particulièrement inacceptable dans le domaine de la santé.

II. LES INSCRIPTIONS 2013-2014 EN BA1 MÉDECINE EN DIMINUTION EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le nombre d'étudiants inscrits cette année en Communauté française (3298 contre 3448) est en diminution significative par rapport à l'année passée et représente une diminution de 11% des primo-inscriptions (1806 contre 2027). 98,5% d'entre eux ont présenté les examens de janvier contre 96,9% l'année passée.

III. LES RÉSULTATS DES EXAMENS DE JANVIER 2014 SONT ENCOURAGEANTS

Mille cent trente-sept étudiants (35%) ont réussi la session avec une moyenne au-dessus de 10, et 661 autres ont une moyenne entre 8 et 10 compatible avec un objectif de réussite de l'année. Cela représente au total 56% des étudiants contre 52% l'année passée, ce qui est un bon résultat, d'autant que les différences entre universités sont en nette diminution (24%-44% de réussite contre 18%-53% l'année passée).

IV. LES RÉSULTATS DES ÉTUDIANTS EN ÉTALEMENT DÉMONTRENT L'INTÉRÊT DU SYSTÈME.

L'analyse des étudiants en étalement (une mesure du décret Marcourt qui permet (ou oblige pour les étudiants en très grande difficulté) de répartir les matières de la première année sur deux ans après les résultats de l'examen de janvier) démontre dès à présent l'intérêt du système comme processus d'aide à la réussite : sur les 973 étudiants qui ont étalé l'année passée, 260 (27%) ont réussi l'été passé la première partie de leur étalement, alors que leur performance en janvier laissait prévoir, dans une poursuite classique de leur année, que seuls environ 3 % d'entre eux auraient réussi. Lors de la présente session de janvier, 200 d'entre eux (77 %) ont réussi la suite de leur programme avec une moyenne au-dessus de 10.

V. CONCLUSIONS

Cette deuxième année du passage des études de médecine en 6 ans, qui s'est accompagnée d'un durcissement de la première année et de diverses mesures d'accompagnement semble en passe d'être digérée par les universités et les étudiants : les taux de succès se normalisent pour une première année universitaire, les écarts entre institutions s'amenuisent, indiquant que les mesures d'accompagnement portent leurs fruits, et tout particulièrement la procédure d'étalement imposée à l'issue d'un session de janvier catastrophique pour un étudiant primo inscrit à l'université.

Pour le Collège des Doyens de médecine de la Communauté française,

Pr. Y. Englert
Président.